





Bordereau de signature

DEC2016_0192



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	01/12/2016	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	01/12/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-12-01)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

VILLE DE NOISIEL

DIRECTION GENERALE ADJOINTE (SERVICES D'ACTION A LA POPULATION)
SERVICE D'ANIMATION DU PATRIMOINE
N/REF: AB/MPG/227

DEC2016_

0192

DECISION

OBJET : ACCEPTATION DE DONS D'OBJETS DE COLLECTION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE PARIS VALLEE DE LA MARNE

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'article L2122.22 du Code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° DEL2016_0020 du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016, portant délégation au Maire en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Convention Ville d'art et d'histoire du 13 décembre 2000, article 2

CONSIDERANT la volonté de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne, 5 cours de l'Arche Guédon, Torcy 77201 Marne-la-Vallée Cedex 1, de faire don à la commune d'objets de collection ayant trait à l'histoire de Noisiel et des Menier,

CONSIDERANT qu'il est de l'intérêt de la ville de Noisiel de collecter tout objet ou archive relatifs à l'histoire de la commune et des Menier,

CONSIDERANT que ce don n'est grevé d'aucune condition ni charge.

DECIDE

ARTICLE 1 : d'accepter ce don d'objets de collection ayant trait à l'histoire de Noisiel et des Menier fait à la ville par la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne entre juin et septembre 2016 selon la liste ci-après :

hôtel de ville
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E.Menier B.P. 35
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 01/12/2016

VILLE DE NOISIEL

0192

Suite de la décision n°2016-
portant sur l'acceptation de dons d'objets de collection

Désignation	Description	Datation	Etat	Estimation (euros TTC)	Numéro d'inventaire
27 caisses de carreaux de grès cérame et ciment	Carreaux de sol issus de l'ancienne chocolaterie Menier et/ou du château démoli en 1954.	Ans 1890-1910	correct	2 160,00	2016-2-1
Éléments lapidaires	Deux corbeilles sculptées en calcaire : éléments originaux ornant les piliers de la grille d'honneur du parc, déposés et remplacés par des copies lors de sa réhabilitation en 2000.	1888-1889	mauvais	500,00	2016-2-2-1 2016-2-2-2
Éléments lapidaires	29 blocs de pierre sculptés : éléments originaux formant fronton du château de Noisiel aux armes des ducs de Lévis, déposés et remplacés par les Menier lors de leur acquisition du château.	1800-1850	moyen	3 150,00	2016-2-3-1 à 2016-2-3-29
Total :				5 810,00	

ARTICLE 2 : ce don fera l'objet d'une inscription à l'inventaire des collections municipales telle que mentionnée sur la liste citée.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision est transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur Paul Miguel, Président de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne,
- Monsieur Haissat, Responsable des parcs et forêts de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne,
- Monsieur le Directeur Général des Services de la mairie de Noisiel,

Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le **25 NOV. 2016**

Le Maire

D. Vachez

Daniel VACHEZ



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	01 DEC. 2016
Affiché le	01 DEC. 2016
Notifié le	01 DEC. 2016
Publié le	01 DEC. 2016

hôtel de ville
tél. 01 60 37 73 73 / fax. 01 60 37 74 49



place E. Menier B.P. 35
77426 Marne la Vallée cedex 2

Acquitté en PREFECTURE le 01/12/2016